

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL TRIPARTITE

Le groupe de travail tripartite s'est réuni le 20 juillet 1989 à 10h00 au 22 Avenue Robert Schuman à Paris, comme il était convenu à Bangkok. Il a eu l'honneur d'être accueilli très aimablement et fraternellement par S.E. Monsieur le Premier Ministre SON SANN.

Après la communication faite par S.E. Khek Sysoda au sujet des arrangements faits par le pays hôte pour la Conférence, la réunion, présidée par S.E. Son Soubert, s'est poursuivie sur l'ordre du jour suivant:

1. Echanges d'information
2. Préparation en vue de la Table Ronde
3. Préparation en vue de la CIP

La réunion s'est penchée en particulier sur le point 3 de l'ordre du jour. La réunion a pris comme base de discussion les "Points de vue des trois parties de la RNC et du GCKD sur la nouvelle version du Memorandum de la France sur la Conférence Internationale de Paris sur le Cambodge". A la lumière de ces points de vue, elle a fait une étude minutieuse dudit Memorandum et a émis des observations suivantes:

1. Sur le préambule, 3è paragraphe:

a) "... cette nouvelle version que l'on doit désormais considérer comme définitive...":

Le Memorandum doit être préparé en accord avec les participants, pour être conforme au principe de l'unanimité admis au paragraphe d) du point 4. Une réunion préparatoire sera nécessaire pour adopter un Memorandum, comme il a été suggéré dans les points de vue des trois parties de la RNC du 18 juillet.

b) " (le Memorandum) ne reprend pas certaines propositions spécifiques ...":

Il semble cependant que le Memorandum a bien repris les demandes spécifiques du Vietnam tandis qu'il oublie certains éléments qui ont recueilli l'accord général tels que le principe d'un règlement politique global, sans séparation des soi-disant aspects interne et externe. D'autres points qui ont toujours été des sujets à controverse, ont été ajoutés par rapport à la première version, tels que le point f. du point 3.

2. Sur le point 1.:

"...ces entretiens pourraient...se poursuivre en même temps que la Conférence, ce qui ne pourrait que contribuer à faciliter le déroulement et l'aboutissement de celle-ci."

Il y a donc une conférence inter-cambodgienne en dehors de la Conférence et qui suggère qu'il y a 2 aspects du problème dit de Cambodge.

3. Sur le point 3.:

a) "L'objet de la Conférence est de restaurer la paix au Cambodge..."

L'objet de la Conférence est de mettre fin à l'agression et l'occupation vietnamiennes au Cambodge et restaurer l'indépendance, la souveraineté, la neutralité et la paix au Cambodge. "Restaurer la paix" pourrait suggérer que c'est d'une guerre civile dont il s'agit. L'occupant pourrait ainsi se dérober à sa responsabilité.

b) Les objectifs tels que définis dans le Memorandum ne semble pas répondre au souci d'un règlement global. Nous ne pouvons pas accepter une soi-disant "solution partielle".

c) Dans l'objectif a. les termes utilisés sont "engagement de non retour" des troupes étrangères, tandis que dans l'objectif f. les termes utilisés sont "renonciation formelle et définitive" au recours à toute politique ou pratique qui a conduit dans le passé au génocide du peuple khmer. Bien qu'à l'ONU, S.E. notre Premier Ministre ait précisé que "la politique d'un passé récent" devait être comprise comme étant celle appliquée par l'occupant, il ne fait pas de doute que le terme "génocide" du Memorandum vise la partie Kampuchea Démocratique. Or, d'abord les termes ne sont pas équilibrés et puis la PKD a affirmé et réaffirmé solennellement sa position dans des propositions de paix successives, alors que le Vietnam n'a jamais renoncé à son ambition sur le Kampuchea. D'autre part, la politique vietnamienne actuelle au Cambodge et le plan K-5 sont clairement des formes de génocide.

d) Le mécanisme approprié et crédible du contrôle du retrait vietnamien ne peut être que celui de l'ONU.

e) Il faut aussi faire attention aux nuances des mots "troupes" et "forces", car nous savons qu'il y a d'autres forces d'occupation que les troupes en uniforme vietnamien.

f) L'ordre des objectifs a son importance: il ne peut être question de cessez-le-feu, ni de la cessation des aides extérieures, avant la formation d'un gouvernement quadripartite provisoire.

g) Concernant le futur gouvernement, le terme "installation" n'est pas approprié. Il peut signifier l'imposition d'un gouvernement dont la composition est négociée à cette Conférence et qui sera dans le cadre de la RPK. Comme il n'est jamais fait mention d'un gouvernement provisoire quadripartite et que la

deuxième proposition de la phrase ("élections démocratiques fondant la légitimité du nouvel Etat du Cambodge"), c'est bien à cette interprétation que l'on pense, quand on sait que Hun Sen a changé le nom RPK en Etat du Cambodge.

4. Sur le point 4. (Organisation des travaux):

a) Malgré des références à d'autres consultations, il semble bien que l'on veut s'appuyer principalement sur l'expérience et les résultats des réunions informelles de Jakarta qui sont cités en premier lieu. Or l'ONU s'est occupé formellement du problème du Kampuchea depuis bientôt 11 ans, sans parler de la CIK, les efforts de l'ANASE etc.

b) Concernant les expériences de JIM, les seules expériences à noter ce sont plutôt ses expériences négatives que l'on ne doit pas répéter à la présente Conférence, c'est-à-dire qu'il faut bien poser le problème dès le départ, ne pas diviser le problème en 2 aspects et adopter le principe de l'unanimité dans la prise des décisions.

c) Concernant la Présidence, le Memorandum précise bien la qualité de l'Indonésie en tant que président du JIM, alors qu'on est plutôt réticent concernant S.E. Perez de Cuellar, Secrétaire Général de l'ONU qui discute le problème du Cambodge depuis 11 ans.

Cette référence à la qualité du co-président a son importance. On se rappelle que la réunion de Jakarta était censée être une réunion informelle. Le Memorandum se réfère à maintes reprises à cette JIM. Donc, à la présente Conférence, on s'appuie sur les résultats du JIM, et si la Conférence n'aboutit pas, cette préférence sera toujours conservée.

d) Pour les fonctions du MIC, on place le retrait des troupes d'occupation au même niveau que le contrôle des frontières. Il faut aussi noter les nuances des mots "surveillance" et "contrôle".

e) Dans la deuxième commission, on parle bien de garantie. Mais il peut très bien s'agir de garantir le régime de Hun Sen. D'autre part, il est clair que le paragraphe sur cette deuxième commission vise un membre de notre coalition tripartite et ignore la formation d'un gouvernement provisoire quadripartite dirigé par S.A.R. Samdech Norodom Sihanouk.

f) Concernant la 3ème commission, on fait abstraction du point essentiel, savoir le règlement global du problème. Or, pour avoir la sécurité, il faut le cessez-le-feu. Pour avoir le cessez-le-feu, il faut un gouvernement quadripartite provisoire et ceci n'est possible que quand toutes les forces vietnamiennes auront été retirées du Cambodge sous le contrôle de l'ONU.

CONCLUSION:

Examinons les objectifs du Vietnam et les nôtres à la présente Conférence:

1. Le Vietnam veut avoir un mécanisme de contrôle inefficace qui entérine son faux retrait de forces, ce qui lui permettra de demander la cessation des aides à la RNC, le cessez-le-feu et la reconnaissance de la RPK, alors que ses forces déguisées ainsi que les colons vietnamiens occupent toujours le pays. A cette fin, il s'efforce de tromper l'opinion en divisant le problème sous 2 aspects, interne et externe.

2. Quant à nous, nous voulons sérieusement résoudre le problème en conformité avec le plan de paix en 5-Points de S.A.R. Samdech norodom Sihanouk, c'est-à-dire un règlement politique global. Les forces vietnamiennes doivent se retirer totalement du Cambodge sous un contrôle efficace du MIC-ONU et FMP-ONU et la formation d'un gouvernement provisoire quadripartite sous la direction de Samdech.

De quel côté se penche le Memorandum? On le voit clairement.

Les "Points de vue des trois parties de la RNC et du GCKD sur la nouvelle version du Memorandum de la France sur la Conférence Internationale de Paris sur le Cambodge" contiennent toutes les positions fondamentales sur lesquelles nous nous baserons dans nos efforts patriotiques que ce soit aux commissions ou ailleurs.